



Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes

TORONTO, le 11 avril 2025 — L'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED) poursuit ses efforts continus et collectifs visant à améliorer la situation précaire dans laquelle se trouvent les personnes réfugiées qui cherchent à faire reconnaître leurs diplômes au Canada, à mesure que progresse la procédure intérieure du Canada pour se préparer à la ratification de la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur de l'UNESCO de 2019¹ (Convention mondiale de 2019). Ce travail sera accompli au moyen d'une collaboration dans le cadre du Passeport UNESCO des qualifications pour les réfugiés et les migrants vulnérables (UQP ou Passeport des qualifications de l'UNESCO)², une initiative mise au point sous l'égide de l'UNESCO.

À cette fin, les membres de l'ACSED se sont entendus sur le principe d'accepter les documents de l'UQP délivrés à une personne candidate, si et quand ces documents sont présentés pour examen à n'importe lequel des organismes relevant de l'ACSED au Canada. Les documents de l'UQP d'une personne candidate pourraient servir – en plus de l'information supplémentaire contenue dans des documents sur l'identité ou le niveau d'études – à éclairer la procédure d'évaluation de rechange de l'organisation pour les candidates et candidats qui n'ont pas accès à des documents vérifiables aux termes du Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux (CAQ). Par la suite, l'organisation préparerait un nouveau rapport d'évaluation pour la candidate ou le candidat de façon à favoriser l'acceptation de ces documents par les organismes compétents en matière de reconnaissance au Canada – soit les établissements d'enseignement, les organismes et associations de réglementation professionnelle, les autorités de l'immigration et les employeurs. De plus, certaines évaluatrices et certains évaluateurs de diplômes aguerris employés par des organisations participantes de l'ACSED pourraient recevoir une formation sur la méthodologie d'évaluation de l'UQP, avec leurs collègues des autres centres nationaux d'information, et prendre part, ensuite, à des séances d'évaluation virtuelles ou en présentiel avec des personnes qui présentent une demande d'UQP. Cette formation dépend de la disponibilité des ressources de l'UNESCO, des organisations participantes de l'ACSED et des évaluatrices et évaluateurs de diplômes d'études aguerris.

Parallèlement, le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) a été invité à contribuer au Groupe consultatif technique de l'UNESCO pour l'UQP, à titre de spécialiste du domaine appuyant l'initiative, avec des représentantes et représentants d'autres centres nationaux d'information, le Secrétariat de l'UNESCO et d'autres organismes alliés.

La collaboration entre les membres de l'ACSED, du CICDI et de l'initiative du Passeport des qualifications de l'UNESCO s'appuie aussi sur les expériences et les réussites du Passeport

¹ UNESCO. *Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur*, novembre 2019. Consulté à : <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/global-convention-recognition-qualifications-concerning-higher-education>.

² UNESCO. *Passeport UNESCO des qualifications pour les réfugiés et les migrants vulnérables (UQP ou Passeport des qualifications de l'UNESCO)*. Consulté à : <https://www.unesco.org/fr/emergencies/qualifications-passport>.

européen des qualifications des réfugiés (EQPR)³, conçu par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne de 1997 (Convention de Lisbonne sur la reconnaissance).

À propos du Passeport des qualifications de l'UNESCO

L'UNESCO est le secrétariat de la Convention mondiale de 2019 et coordonne cette initiative. Le Passeport des qualifications de l'UNESCO (aussi appelé UQP) devient effectivement un outil pratique facilitant la mise en œuvre de l'article VII de la Convention mondiale de 2019 : « Reconnaissance des études partielles et des qualifications des réfugiés et des personnes déplacées ».

Le Passeport des qualifications de l'UNESCO lui-même est une attestation normalisée produite par l'UNESCO à l'intention des personnes réfugiées et des personnes migrantes vulnérables. Bien que l'UQP ne constitue pas un acte de reconnaissance ou d'autorisation formel, l'attestation normalisée de l'UQP résume et présente l'information disponible sur les qualifications qu'une personne réfugiée ou une personne migrante vulnérable possède vraisemblablement, à la lumière des preuves disponibles. La méthodologie d'évaluation se fonde à la fois sur l'examen de tous les documents disponibles et sur un entretien structuré avec l'auteure ou l'auteur de la demande. Des évaluateurs et évaluatrices de diplômes d'études sont recrutés et sélectionnés par les autorités locales compétentes en matière de reconnaissance. Ces évaluateurs et évaluatrices sont formés sur la méthodologie d'évaluation de l'UQP et ont l'occasion d'acquérir une expérience pratique du travail avec les personnes qui présentent une demande.

À propos de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED)

Dans le cadre de leur mandat, les membres de l'ACSED publient des [rapports d'évaluation à des fins générales](#), qui présentent des opinions de spécialistes non contraignantes concernant la comparabilité des diplômes d'études délivrés à l'étranger et qui permettent de déterminer si ces diplômes sont comparables à ceux délivrés dans les systèmes d'éducation des provinces et des territoires au Canada. Ces rapports sont en grande partie utilisés par les autorités compétentes en matière de reconnaissance au Canada qui ont besoin d'aide dans le cadre des procédures d'authentification et de comparabilité des documents. En conséquence, les autorités compétentes en matière de reconnaissance s'appuient sur les rapports de l'ACSED pour éclairer leurs décisions exécutoires au sujet des candidates et candidats formés à l'étranger qui souhaitent s'installer au Canada pour y travailler ou y étudier. L'ACSED a soutenu

³ Conseil de l'Europe. *Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR)*. Consulté à :

<https://www.coe.int/fr/web/education/recognition-of-refugees-qualifications>.

Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (ACSED). *Énoncé de l'ACSED sur l'initiative Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR)*, 24 juillet 2018. Consulté à : [https://canalliance.org/docs/FR-Enonce de l ACSED sur l EQPR.pdf](https://canalliance.org/docs/FR-Enonce_de_l_ACSED_sur_l_EQPR.pdf).

des millions d'individus formés à l'étranger souhaitant recevoir une évaluation équitable de leurs diplômes d'études dans l'ensemble du Canada.

L'ACSED est composée de six membres : le Comparative Education Service – CES (service d'éducation comparée); le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS); l'International Credential Evaluation Service – ICES (service d'évaluation des diplômes internationaux); l'International Qualifications Assessment Service – IQAS (service d'évaluation des qualifications internationales); le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI); et World Education Services – WES (services pour l'éducation mondiale) Canada.

À propos du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)

Le CICDI est une unité du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] et sert de centre national d'information du Canada aux termes des conventions de l'UNESCO sur la reconnaissance des qualifications. Il facilite l'adoption des pratiques exemplaires définies par ces conventions et remplit le rôle de Secrétariat de l'ACSED. Le précurseur de l'ACSED était le Comité des services d'évaluation provinciaux (CSEP), un comité du CMEC formé au milieu des années 1990 pour aider le Canada à respecter ses engagements aux termes de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site de l'ACSED à CanAlliance.org. Le CICDI offre également une [foire aux questions](#) au sujet de la Convention mondiale de 2019.

Renseignements

M. Michael Ringuette
Coordonnateur, CICDI
Secrétariat de l'ACSED
Tél. : 416 962-9725
Courriel : m.ringuette@cmecc.ca